

ROGER THIERRY  
61 RUE NOTRE DAME  
22000 ST BRIEUC

## ATTESTATION

Propriétaire de l'embarcation  
Marque : ABC MARINE  
Modèle : ECHO II  
Immatriculée sous le n° : PLD88765

a souscrit auprès de notre Société un contrat d'assurance  
N° : 980 0021 11750 S 90  
valable du : 01/01/2022 au : 31/12/2022  
et renouvelable par tacite reconduction annuelle

couvrant, **dans les limites des Conditions Générales et Particulières :**

1) Les dommages, quelle que soit leur nature, causés aux ouvrages du port par l'embarcation et/ou à partir de celle-ci par toute personne autorisée à son bord.

Les dommages causés aux tiers par l'embarcation assurée, ses annexes, les ancres, chaînes et amarres qui y sont reliées.

2) Le retraitement et l'enlèvement de l'épave en cas de naufrage à l'intérieur du port ou du chenal d'accès.

3) Les dommages tant corporels que matériels causés aux tiers à l'intérieur du port par l'embarcation assurée, y compris ceux pouvant découler de son incendie et de la pollution occasionnée.

Ces garanties sont acquises aux voiliers lors des régates, sauf si l'une des étapes est supérieure à 1 000 milles marins.

A Rouen, le 21/01/2022

O. REQUIN

Directeur Général Adjoint Assurance IARD